culture•lab29

Programme de formation professionnelle

Exploiter un ERP de 5e catégorie : sécurité incendie, accessibilité et obligations réglementaires

PUBLIC CONCERNE

Tout professionnel responsable d'un ERP de 5e catégorie qui souhaite une première approche des obligations réglementaires

Administrateur, assistant administratif, chargé de diffusion, chargé de production, chargé de programmation, coordinateur directeur des affaires culturelles, responsable de service culturel, animateur culturel, chargé d'accueil, chargé de billetterie, chargé des publics spécifiques, responsable de l'action culturelle, responsable de la médiation, directeur technique, régisseur, responsable technique, technicien.

Lieu d'exercice : locaux et bâtiments classés en Etablissement Recevant du Public de 5ème catégorie (lieu actuel ou futur)

PREREQUIS

Pas de prérequis

MATERIEL A APPORTER EN FORMATION

Si possible, apporter le dossier administratif relatif à votre lieu (notice de sécurité, plans cotés, etc.) ou tout autre document pertinent pouvant servir de support aux exercices d'application réalisés pendant la formation.

OBJECTIF GENERAL

Un lieu culturel est un lieu de rencontre, de pratique et de partage, qui doit pouvoir accueillir le public dans de bonnes conditions. Cette formation aborde les principales obligations réglementaires des établissements recevant du public (ERP) de 5e catégorie en matière de sécurité incendie et d'accessibilité. Elle porte sur les responsabilités de l'exploitant, les vérifications à effectuer et les documents à tenir à jour. L'objectif : savoir repérer les points de vigilance dans son lieu culturel et identifier les actions concrètes à engager pour concilier accueil du public, sécurité et accessibilité.

La formation traite de l'accessibilité sous l'angle réglementaire et technique. Elle n'aborde pas la compréhension des différents handicaps ni le repérage des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ Identifier les obligations réglementaires applicables en matière de sécurité incendie et d'accessibilité
- ✓ Repérer les bonnes pratiques et les écarts de conformité dans les ERP
- ✓ Définir et hiérarchiser des actions concrètes pour améliorer la conformité des établissements

Contenu de la formation

Jour 1 Matin : découvrir les notions de base

Incendie

- ✓ La notion d'ERP : définitions, groupes, types et catégories
- ✓ Méthode de calcul de l'effectif et exercice applicatif
- ✓ Rôle, responsabilités, risques
- ✓ Un grand principe : l'évacuation

Accessibilité

- ✓ C'est quoi l'accessibilité ?
- ✓ Notion de handicap, les différents types
- ✓ Loi du 11 février 2005 et le principe d'accès à tout pour tous.
- ✓ Rôles et responsabilités

Jour 1 Après-midi : Sécurité incendie, concrètement

Sur le terrain

- ✓ Dégagements : circulations, portes
- ✓ Vérifications techniques,
- ✓ Moyens de secours : alarme, alerte, consignes, ...
- ✓ Installations électriques, éclairage
- ✓ Chauffage, ventilation, désenfumage
- ✓ Notion de risque particulier
- ✓ L'utilisation des locaux à titre exceptionnel

Sur le papier

- ✓ Registre de sécurité,
- ✓ Formations, consignes
- ✓ Recommandations de l'assureur

Jour 2 Matin : Accessibilité

- ✓ Expérimentation, échanges
- ✓ Les points clés de l'accessibilité
- ✓ Le registre public d'accessibilité, l'attestation d'accessibilité
- ✓ Dérogations,
- ✓ Sensibilisation du personnel

Jour 2 après-midi : Cas concrets et ressources

- ✓ Analyser son ERP au regard de la sécurité incendie et/ou accessibilité,
- ✓ Partager ses bonnes pratiques
- ✓ Ecrire son plan d'action
- ✓ Ressources utiles

Methodes pedagogiques

Méthode expositive avec des apports théoriques ; méthode active avec des exercices ludiques, individuels et collectifs ; méthode expérientielle avec des exercices pratiques, des temps d'analyse, de partage et de retours d'expérience.

Documents pedagogiques fournis aux stagiaires

Le support de formation et autres documents pédagogiques seront mis à disposition sur le Padlet (mur collaboratif) de la formation.

Modalites d'evaluation

Évaluation des acquis tout au long de la formation à travers des jeux et des questionnements.
Évaluation finale par l'élaboration d'une première ébauche d'un diagnostic et d'un plan d'action à l'issue de la deuxième journée.

Equipe pedagogique

Nolwenn BELLEC

Formatrice en santé-sécurité au travail, sécurité incendie

Entrepreneuse au sein de la coopérative Chrysalide, Nolwenn BELLEC dédramatise la réglementation sécurité. Ses expériences lui ont permis d'acquérir de solides connaissances en santé-sécurité au travail et sécurité. Elle a notamment participé au montage du projet de La Coopérative Culturelle La Loco à Quimperlé (29).
Après 15 ans sur le terrain, elle s'est lancée dans la formation et le conseil. Spécialiste de la sécurité, grande joueuse, et formée à l'éducation populaire et à la coopération, elle allie méthodes participatives et jeux pour rendre plus digestes les aspects réglementaires.

Dates et horaires

Jeudi 1er et vendredi 2 avril 2027, de 9h à 12h30 puis de 14h à 17h30
Soit 2 jours et 14 heures pédagogiques.

Lieu

À définir - Bretagne

Participants

Minimum : 5
Maximum : 12

N'hésitez pas à nous solliciter pour un aménagement de la formation en raison d'un handicap ou autre situation particulière. Nous chercherons les solutions les plus adaptées, si nécessaire avec des organismes spécialisés.

Nous contacter : elodie.bausse@culturelab29.fr ou 07 85 68 98 76